

l'

Enseignement Agricole EN GRAND EST

« Cultiver les savoirs... »

faire pousser les talents »



EDITORIAL



C'est avec beaucoup de plaisir que je préface cette toute première édition du «Portrait de l'enseignement agricole en Grand Est», un document annuel destiné à mieux faire connaître et valoriser les établissements, les formations et les acteurs de ce secteur stratégique pour notre belle et grande région.

Avec près de 3 millions d'hectares de surfaces agricoles et 2 millions d'hectares de forêts, le Grand Est s'impose comme une grande région de production et de transformation agricole, viticole et forestière, représentant plus de 50 000 exploitations agricoles et environ 60 000 emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires. Ce secteur génère un chiffre d'affaires estimé à près de 9 milliards d'euros chaque année, faisant du Grand Est un acteur clé des enjeux de souveraineté alimentaire, de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

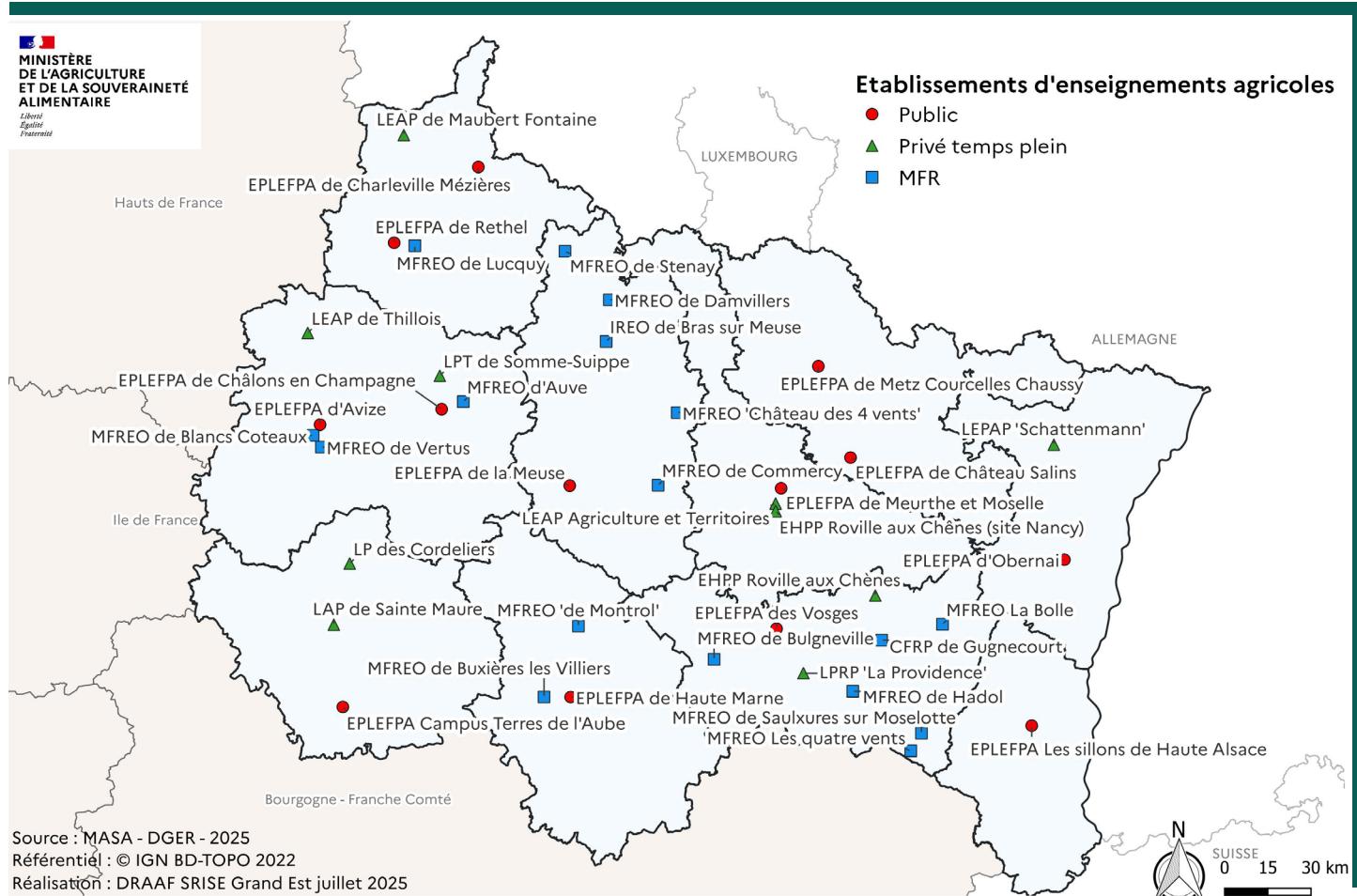
Dans ce contexte, la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA), promulguée en mars 2025, trace une feuille de route ambitieuse : elle place l'enseignement agricole au cœur des dynamiques de formation, d'innovation et de transmission des savoir-faire, afin de répondre au défi majeur du renouvellement des actifs agricoles. Elle donne un objectif clair d'augmenter le nombre d'apprenants de 30 %, à l'aune des besoins à venir, et elle outille l'enseignement agricole de nouveaux dispositifs : le bachelor agro, les référents académiques départementaux, le parcours avenir de découverte des métiers agricoles. Surtout, elle confère à ce système éducatif six missions fondamentales, dont une nouvelle : mettre en oeuvre toute action visant à **répondre durablement aux besoins d'emplois nécessaires pour assurer la souveraineté alimentaire et assurer le développement des connaissances et compétences en matière de transitions climatique et environnementale**.

Je tiens à saluer ici l'engagement des équipes des services de la DRAAF et celles des établissements : équipes pédagogiques, éducatives, administratives et techniques, qui œuvrent chaque jour avec dynamisme et engagement, pour faire vivre un enseignement agricole d'excellence, au service des jeunes, des territoires et des filières du Grand Est.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Pierre BESSIN

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Autorité académique pour l'enseignement agricole en Grand Est



L'OFFRE DE FORMATION 2025

La transformation de la carte des formations

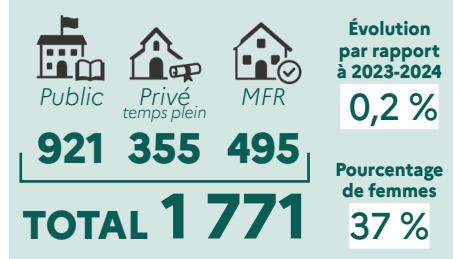
Depuis 2016, le Conseil Régional porte avec les autorités académiques la carte des formations professionnelles. Dans ce cadre, l'enseignement agricole Grand Est a lancé la transformation de la carte des formations, tant initiale scolaire que par apprentissage et par la formation continue.

L'objectif est de recueillir les besoins des professionnels des différentes branches (productions, forêt, agro alimentaire...) et d'adapter la carte des formations, soit pour des diplômes, soit dans le cadre des modules d'initiatives locales.

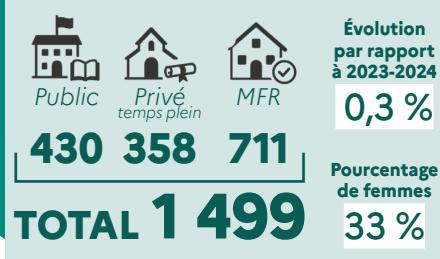
Ce travail, croisé avec les analyses territoriales, permettra d'aboutir à l'horizon de 3 ans, à des feuilles de route sectorielles validées par l'autorité académique et par la Commission Permanente du Conseil Régional.

Apprenants scolarisés dans les établissements de l'enseignement agricole du Grand Est par niveau de formation

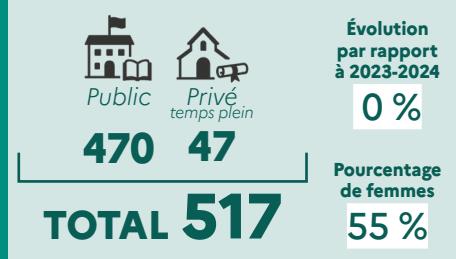
CAP et CAPA



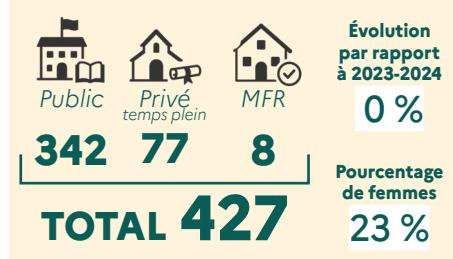
Cycle orientation collège



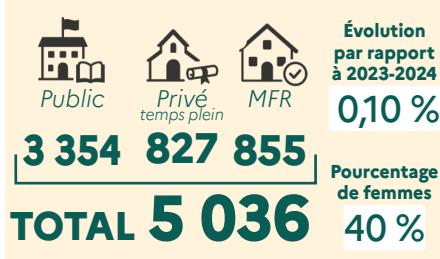
Cycle détermination lycée



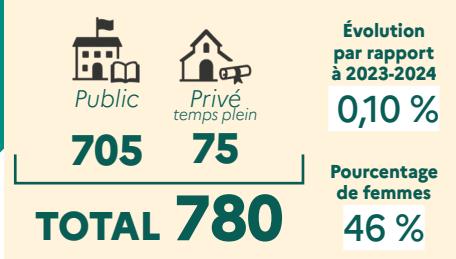
BP et BPA



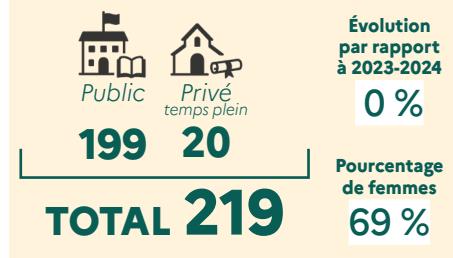
Bac Pro



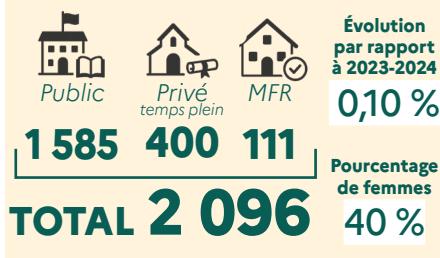
Bac Techno



Bac général



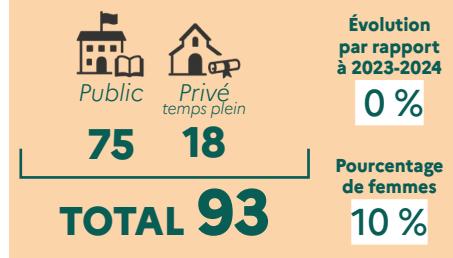
BTSA



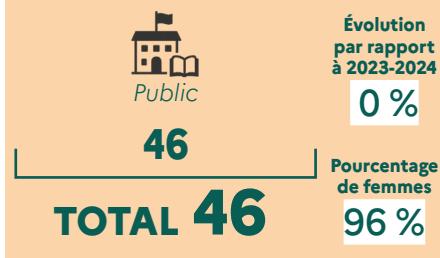
TOTAL DES FORMATIONS



CS



BPJEPS



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

offre une voie d'accès aux certifications du MASA

Pour faire évoluer sa carrière, changer de travail ou encore envisager un retour à l'emploi,

la VAE permet d'obtenir un diplôme ou une certification professionnelle en faisant valoir les compétences acquises tout au long de sa vie.

Avec la loi Marché du Travail de décembre 2022, l'objectif est de faciliter le processus par l'intermédiaire de la plateforme France VAE.

Les diplômes du MASA intègrent cette plateforme avec un parcours simplifié, avec une liste de diplômes en expansion.

LES ÉTABLISSEMENTS

Les familles de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole relève de l'autorité académique du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

1. L'enseignement agricole public

Il s'organise autour des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), structures intégrées qui regroupent généralement un lycée, un centre de formation pour apprentis (CFA), un centre de formation continue (CFPPA), une exploitation agricole voire un atelier technologique. Ces établissements assurent des missions d'enseignement, d'animation des territoires, d'expérimentation, de coopération internationale et de développement durable. Ils sont financés par l'État et la Région (notamment personnels techniques et dotation de fonctionnement).

2. L'enseignement agricole privé sous contrat (CNEAP et UNREP)

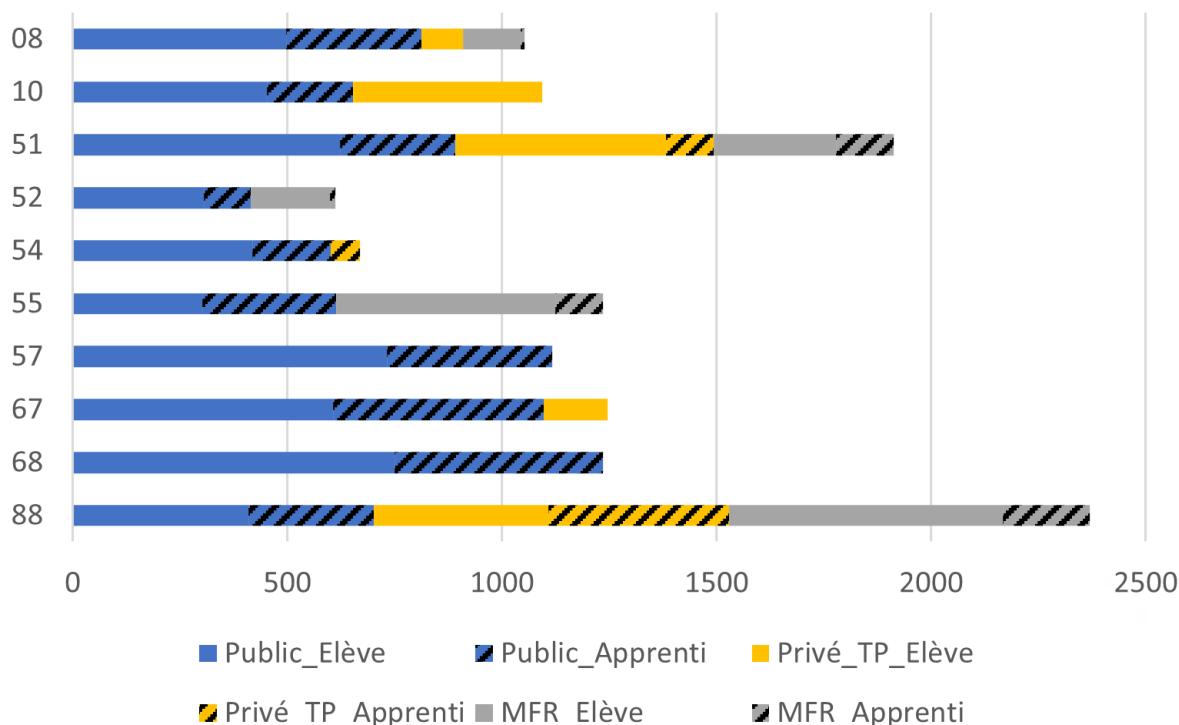
Les établissements privés du temps plein, regroupés principalement au sein du CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé) et de l'UNREP (Union nationale rurale d'éducation et de promotion), assurent également des formations de la 4^e au BTS, en contrat avec l'État. Ils partagent les programmes et les diplômes du public, tout en mettant en œuvre leur propre projet éducatif, souvent fondé sur des valeurs chrétiennes (CNEAP) ou humanistes (UNREP). Une grande partie des enseignants sont des agents payés par l'État. Leur ancrage territorial est fort, avec une attention particulière portée à l'accompagnement individualisé des élèves et à la proximité avec les familles.

La répartition des apprenants par départements et par famille



3. Le réseau des Maisons familiales rurales (MFR)

Les MFR sont des associations loi 1901 sous contrat avec l'État, qui proposent des formations par alternance dans les secteurs agricoles, para-agricoles et des services. Leur pédagogie repose sur le modèle dit du rythme approprié, une articulation étroite entre temps en entreprise et temps en centre, favorisant l'insertion professionnelle. Elles sont gérées localement par des conseils d'administration composés de parents et de professionnels. Leur présence en milieu rural contribue au maintien des jeunes sur les territoires et à la dynamique des filières locales.



LES 6 MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

FORMER

Assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue.



FAVORISER L'INSERTION

scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes



CONTRIBUER À LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

répondre aux besoins en emplois, en connaissances et en compétences

COOPÉRER À L'INTERNATIONAL

Participer à des actions de coopération internationale, en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et de personnels.

LES 6 MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

CONTRIBUER À L'ANIMATION

au développement des territoires ruraux



INNOVER ET EXPÉRIMENTER

Contribuer au développement, à l'expérimentation et à l'innovation dans les domaines agricoles et agroalimentaires.

Les valeurs de la République, priorité éducative de l'enseignement agricole

Cette mobilisation s'inscrit dans le prolongement du plan national engagé depuis 2015, renforcé après les assassinats de Samuel Paty et Dominique Bernard.

Les établissements se mobilisent autour de **temps forts et projets éducatifs** pour faire vivre les principes de **laïcité, égalité, inclusion, engagement citoyen, devoir de mémoire et lutte contre les discriminations**.

En Grand Est, la DRAAF soutient activement cette dynamique à travers :

- une **série de podcasts** portés par les élèves et les équipes éducatives des établissements,
- des **journées thématiques**, comme celle organisée à Nancy Pixérécourt sur l'égalité femmes-hommes en 2024-2025



Le Bachelor Agro, nouveau diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie mis en place suite à la LOSARGA

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (Losarga) prévoit la création d'un nouveau diplôme de l'enseignement agricole à bac+3 : le Diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé "bachelor agro".

Ce nouveau diplôme a vocation à devenir un niveau de référence en matière d'installation et de conseil. Il sera proposé par un couple d'établissements comprenant obligatoirement un établissement d'enseignement secondaire agricole (public ou privé sous contrat ou associatif) dispensant un BTSA et un établissement d'enseignement supérieur (public ou privé-associatif sous contrat avec le ministère en charge de l'agriculture).

Le bachelor agro pourra être dispensé par la voie de la formation initiale scolaire, la voie de la formation par apprentissage et la voie de la formation professionnelle continue. Il sera accessible à la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Deux modalités sont possibles :

- avec un bachelor agro en 3 ans, délivrant 180 ECTS, accessible post-bac, dont un BTSA habilité à la semestrialisation est composite,
- ou un bachelor agro en 1 an, délivrant 60 ECTS, accessible post-bac+2 (120 ECTS) et complémentaire au BTSA.

Le Projet régional de l'Enseignement Agricole (PREA)

est un document stratégique qui fixe, pour 5 ans, les grandes orientations de l'enseignement agricole dans la région. Il vise à renforcer l'attractivité des formations, accompagner les transitions du secteur et garantir la réussite, l'insertion et le bien-être des jeunes.

Pour le SRFD Grand Est, la démarche d'écriture du PREA 2026-2031 démarra en septembre 2025 et sera conduite de manière collaborative avec les partenaires.

Les axes de travail sont :

- l'ambition scolaire,
- l'ancrage,
- la santé mentale,
- le développement des compétences psychosociales,
- le plan de développement de la formation continue,
- le développement de l'innovation pédagogique et de l'accompagnement des élèves,
- et enfin le plan d'accompagnement des équipes de direction.

DES PROJETS STRUCTURANTS

L'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole

60 ANS
DÉJÀ !

L'ESC (éducation socioculturelle) est une discipline spécifique à l'enseignement agricole français, officiellement instituée par la loi du 25 février 1965, sous l'impulsion du ministre Edgar Pisani. Les enseignants dédient une partie de leur service à l'animation de projet : pour ouvrir les jeunes des établissements agricoles à la culture, à l'expression et à l'engagement citoyen ou associatif et donc en faisant des lycées agricoles des lieux de vie, d'animation culturelle du territoire, mais aussi de débat et d'épanouissement aussi bien personnel que collectif.

2025 marque le 60^e anniversaire de l'ESC !

De nombreux événements culturels et festifs sont organisés dans les établissements agricoles dans toute la France, pour mettre en lumière l'engagement, la créativité et la diversité des projets menés depuis 1965.

Un événement régional DRAAF – DRAC aura lieu en décembre 2025 et la célébration nationale à Paris aura notamment lieu à la Maison de la Radio le 14 novembre 2025.

Santé Sécurité au Travail

pour les apprenants, une action de pointe en Grand Est

La Santé Sécurité au Travail pour les apprenants (SST) en Grand-Est est le fruit d'une volonté partenariale forte entre la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), les caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA), les Caisses d'Assurance-Accidents Agricole (CAAA) d'Alsace et de Moselle et la DRAAF.

L'objectif principal porte sur l'intégration des mesures de prévention dans la formation des futurs professionnels de l'enseignement agricole public et privé et ce dans de nombreuses filières : agricole, viticole, paysage, forestier, hippique mais également le service à la personne, le commerce ou encore la transformation de productions agricoles.

Les référents SST dans les établissements déplient différentes activités auprès des apprenants (risques chimiques, troubles musculosquelettiques, ...). Cette culture de la prévention des risques et de la SST s'implante dans les établissements.

Ainsi, huit élèves de Terminale Bac Pro Agroéquipement au lycée agricole de Courcelles-Chaussy (57) ont remporté le concours national vidéo 2025 organisé par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) pour sensibiliser les jeunes en formation aux risques professionnels parmi 110 équipes.

La coopération internationale

L'enseignement agricole du Grand Est est particulièrement dynamique en matière de coopération internationale. En 2024-2025, 53 mobilités individuelles de jeunes ont été recensées dans le cadre du dispositif national.

Au-delà des mobilités individuelles et collectives des apprenants et du personnel, la coopération transfrontalière occupe une place importante grâce au projet Interreg Promotion GR. La DRAAF Grand Est en est partenaire au côté du Rectorat de Nancy-Metz. Ce projet réunit trois établissements publics et vise à favoriser les échanges entre jeunes en formation professionnelle, enseignants et entreprises, afin de renforcer les compétences professionnelles et l'employabilité dans un contexte transfrontalier.

Enfin, une dizaine d'établissements se sont réunis au sein d'un consortium Erasmus+ facilitant l'accès aux mobilités dans le cadre de formations professionnelles, offrant ainsi aux élèves la possibilité de découvrir d'autres cultures et pratiques, favorisant l'ouverture d'esprit et le développement de leur capacité d'adaptation.

Le Plan régional Enseigner à Produire Autrement

pour les transitions et l'agroécologie (PREPA)

Le PREPA est un cadre régional qui met en cohérence les Plans Locaux EPA, et mobilise l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole technique aux niveaux régional et local, en lien avec les acteurs du territoire, pour faire évoluer les pratiques, les enseignements, les approches pour former aux transitions et à l'agroécologie.

Il s'articule autour des axes suivants :

- encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie,
- mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et poursuivre les transitions,
- amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation,
- développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes.

Ce plan encourage la collaboration entre l'enseignement agricole régional et ses partenaires professionnels, institutionnels et associatifs afin d'adapter au mieux le système de formation au contexte actuel.

Zoom sur l'évènement régional Raid AGR'EEN

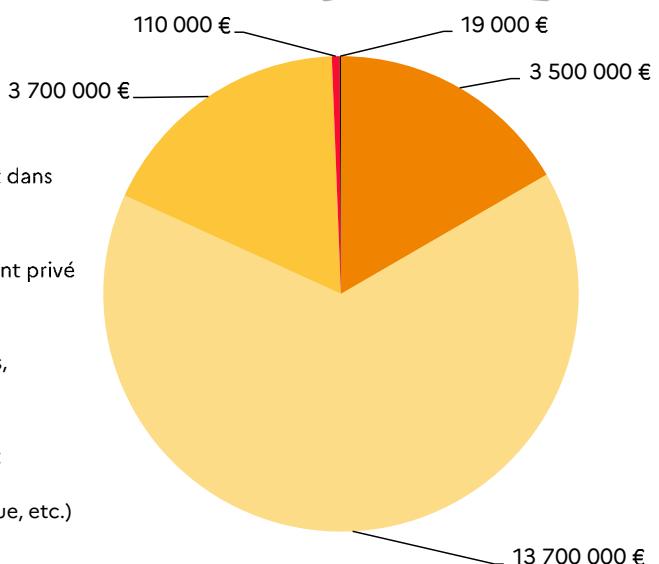
Le raid s'articule autour d'un enchaînement continu de quatre épreuves de pleine nature (kayak, VTT orientation, trail orientation, laser run). Ce défi sportif et éducatif régional mobilise des jeunes de plusieurs établissements, en valorisant endurance, orientation et esprit d'équipe. Il porte les valeurs d'effort collectif et de solidarité.

LE BUDGET

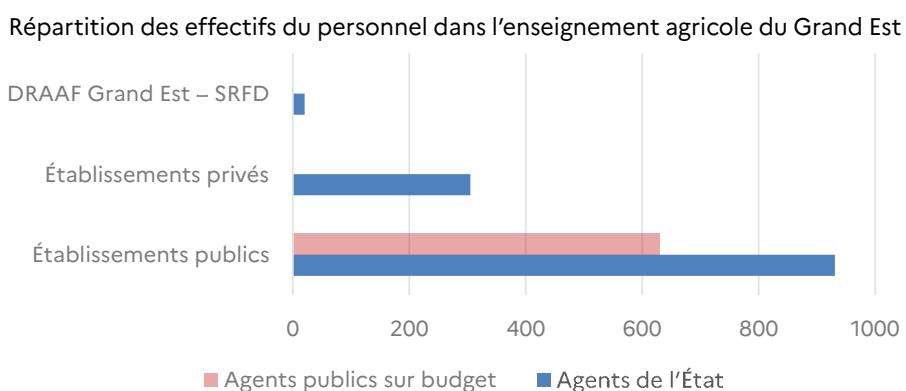
Répartition du budget de l'État dans le cadre de la gestion de l'enseignement agricole en Grand Est (Budget 2025 hors dépenses de personnels)

Le budget total géré par la DRAAF Grand Est (SRFD) hors dépenses de personnels s'élève à **21 029 000 €**.

- Mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics
- Fonctionnement de l'enseignement privé
- Aides sociales aux élèves (bourses, handicap) et santé scolaire
- Mise en œuvre de l'enseignement agricole dans les territoires (apprentissage, formation continue, etc.)
- Organisation des examens



Ressources humaines dans l'enseignement agricole du Grand Est



Source : Draaf Grand Est, Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD)

Nombre de personnels

	Établissements publics	931 agents de l'État 630 agents sur budget
	Établissements privés	305 agents de l'État
	DRAAF Grand Est (SRFD)	20 agents de l'État

Statut des personnels : personnels d'enseignement, de formation et d'éducation, personnels de direction, personnels de surveillance, personnels de santé, personnels administratifs et techniques, salariés d'exploitation...

Mobilités : gestion de **575 demandes** de mobilité tous statuts confondus.

TÉMOIGNAGE !

Emmanuel KEMPF

Directeur Adjoint de l'EPLEFPA des Hauts sillons d'Alsace et Proviseur du lycée Agricole de Wintzenheim

« **Ma première surprise** en découvrant l'enseignement agricole a été la façon dont sont gérés les moyens et la part non négligeable de la dotation qui est laissée à la main des équipes pédagogiques pour mettre en place les différents modules.

J'ai été également très sensible à l'atmosphère qui règne dans nos lycées avec un nombre très important d'internes et donc un esprit très « famille », une volonté forte de faire évoluer nos apprenants sur un plan scolaire mais aussi humain en prônant des valeurs de solidarité, de découverte, d'entraide.

La qualité de vie dans nos établissements est une préoccupation de tous me semble-t-il. »

TÉMOIGNAGE !

Fabrice WATEAU

Directeur d'Avize Viti Campus

« J'avais besoin de défis, d'éprouver une posture acquise après plus de 20 d'expérience comme Personnel de direction.

J'ai aujourd'hui plus que jamais cette envie d'être au service d'un département, d'une région, d'apprenants, de formateurs, de professionnels, d'un ministère qui place l'humain au cœur de ses préoccupations, celui qui grâce à ses champs ou par ses activités nourrit les hommes, celui qui transmet les savoirs traditionnels ou innovants, celui qui accompagne les jeunes vers des réussites déterminantes pour notre avenir.

Les enjeux sont considérables. Je suis très heureux d'avoir redonné du sens à mes missions, de modestement mieux me connaître comme acteur de cet engagement collectif de valorisation de nos territoires par la valorisation du travail des hommes, et des jeunes en particulier.

Cette dimension humaine partagée avec la nature me fait considérer le monde autrement, et c'est à la fois très apaisant et très gratifiant. »

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN GRAND EST



38

ÉTABLISSEMENTS

13 publics • 25 privés



46

SITES DE FORMATION
D'APPRENTIS

16 publics • 30 privés



26

SITES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

15 publics • 11 privés



3

ÉCOLES
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



19

EXPLOITATIONS
AGRICOLLES



1

HALL
AGROÉQUIPEMENT



4

CENTRES
ÉQUESTRES



1

4

ATELIER
TECHNOLOGIQUE
AGROALIMENTAIRE

ATELIERS DE
TRANSFORMATION
AGROALIMENTAIRE



8 219

ÉLÈVES ET
ÉTUDIANTS

3 850

APPRENTIS
PRÉPARANT UN
DIPLÔME MASA

TÉMOIGNAGE!

Clara, 16 ans

Seconde Pro Nature Jardin Paysage Forêt
(Campus de Courcelles-Chaussy, EPLEFPA de Metz, Moselle)

« Ce que j'aime ici, c'est le calme, le cadre d'apprentissage que nous apporte ce lycée et le lien avec la nature. On apprend à connaître les plantes, à créer des espaces verts, à travailler avec les environnements. Chaque jour, je sens que je fais quelque chose d'utile et beau

J'ai trouvé ici une vraie passion pour les métiers du paysage.»

TÉMOIGNAGE!

Hugo, 18 ans

Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole), EPLEFPA de Mirecourt (Vosges)

« L'agriculture c'est plein d'aprioris, c'est vu comme un métier dur. Moi qui ne suis pas du milieu à la base, je vois surtout la liberté, la nature, la fierté de nourrir les autres. Ici, on apprend à travailler avec le vivant, à innover tout en respectant la terre.

C'est un métier d'avenir, et ça donne envie de s'y investir à 100 %.

www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt Grand Est :
Pierre Bessin, directeur régional • Loïse de Valicourt, directrice adjointe
mel : direction.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Service Régional Formation Développement :
Sébastien VIAL, chef de service
mel : sebastien.vial@agriculture.gouv.fr

Catherine DECKER, cheffe de service adjointe
mel : catherine.decker@agriculture.gouv.fr

Roseline VALENTIN, assistante des chefs de service
mel : srfd.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Baptiste CHER, chef de pôle Politiques Éducatives et Animation
mel : baptiste.cher@educagri.fr

Stéphanie MOOG, cheffe de pôle Pilotage des formations et gestion des moyens
mel : stephanie.moog@agriculture.gouv.fr

Stéphane GUILIN, chef de pôle Formation Professionnelle Continue, Apprentissage, et Territoires
mel : stephane.guillin@agriculture.gouv.fr

En collaboration avec le Service Régional de l'Information Statistique et Économique Grand Est

©Crédit photos DRAAF Grand Est. Ne pas jeter sur la voie publique.
Imprimerie : PRIM SERVICE - ISSN 2555-9214